

Personalvorsorge Gate Gourmet Switzerland (PGG)

Chers destinataires,

L'année 2023 a été marquée par une forte volatilité sur les marchés financiers et les marchés actions mondiaux ont fortement progressé au cours des deux derniers mois de l'année. Étant donné que la décision relative au taux d'intérêt est toujours prise très tard dans l'année par le conseil de fondation de PGG, cela nous a permis de décider d'une **rémunération des avoirs de vieillesse de nos membres actifs à hauteur de 3,0%**, ce qui devrait être supérieur à la moyenne des caisses de pension suisses. La performance sous-jacente a été légèrement inférieure à la moyenne, à 4,5%, car le portefeuille de notre caisse était toujours orienté de façon très conservatrice, ce qui nous a également permis de réduire nos pertes au cours de la très difficile année 2022.

Les rentes versées restent inchangées et il convient de noter que le calcul des rentes de vieillesse chez PGG inclut une rémunération annuelle des avoirs des bénéficiaires de rente d'environ 3,5%. Le conseil de fondation réalise une comparaison de rémunération entre les bénéficiaires de rente et les actifs sur les 15 dernières années et la revoit chaque année afin de garantir un traitement équitable de tous les destinataires. En raison notamment de la faiblesse de l'année 2022, la rémunération des avoirs des bénéficiaires de rente reste globalement plus élevée que celle des avoirs des membres actifs sur cette période.

Le mandat de tous les membres du conseil de fondation a expiré au milieu de l'année. Après la nouvelle nomination de 3 des 4 représentants des employeurs au sein du conseil de fondation en 2021, il n'y a pas de modifications à cet égard pour le nouveau mandat. Par contre, il y en a eu pour les représentants des salariés: notre vice-président de longue date, Karl Rawyler, a pris sa retraite méritée au milieu de l'année et nous le remercions encore une fois pour son engagement constant envers PGG au cours des 2 dernières décennies. Thomas Weiss et Safet Istrefi ont quitté le gategroup au cours de l'année.

Lors des élections qui ont suivi, les nouveaux représentants des salariés suivants ont été élus: Zoran Gligoroski et Argyn Jasari (tous deux pour GG Zurich) ainsi que Jonathan Brügger (en février 2024), qui travaille à Zurich mais représente la circonscription de Genève. Sabine Kubatz a été réélue représentante des salariés du siège du Groupe. Le conseil de fondation nouvellement constitué l'a ensuite élue vice-présidente et a confirmé la présidence pour le nouveau mandat.

Le conseil de fondation s'est penché de manière approfondie sur la stratégie de placement au cours de l'année et l'a totalement modifiée. Les changements qui en résultent dans le portefeuille seront mis en œuvre dans le courant de l'année 2024. Les changements les plus significatifs sont une diversification internationale encore plus conséquente des placements en actions, qui sont globalement légèrement augmentés, une légère réduction de la forte surpondération de l'immobilier suisse dans notre portefeuille, ainsi qu'un équilibre plus marqué entre les différents risques obligataires – notamment les risques de changement de taux, de change et de crédit. Par ailleurs, une nouvelle réduction de la part des investissements à liquidité réduite est envisagée.

Par la suite, les bases techniques ont été mises à jour, le taux d'intérêt technique a été adapté au nouveau contexte de taux d'intérêt et l'objectif de réserve de fluctuation de valeur a été augmenté et aligné sur la nouvelle stratégie de placement. Le taux de couverture à la fin 2023 a augmenté pour s'établir à un peu plus de 117%.

Le conseil de fondation considère ainsi que PGG reste bien placée, même s'il subsiste un besoin de constituer des réserves supplémentaires et en dépit de l'absence de fonds libres.

Dans cet esprit, je vous souhaite à tous une année 2024 couronnée de succès.

Mark Zimmermann
Président du Conseil de fondation